

Les Echos, 25 mars 2015

Jean-Pierre Sueur Sénateur PS, coauteur d'un rapport d'information sur les PPP

Les artisans que nous avons reçus lors de nos auditions disent qu'ils n'arrivent pas, face à ces grands groupes, à faire valoir leurs prérogatives, et ne peuvent que s'incliner. Nous proposons que la loi prévoie des procédures pour mieux défendre l'accès des PME à ce dispositif. D'autre part, nous préconisons que l'évaluation préalable de l'infrastructure soit réalisée par une autorité indépendante, et pas par l'un des cocontractants. A l'instar de ce qui se pratique en Angleterre, il faudrait renforcer les contrôles sur la gestion et l'exploitation de l'infrastructure. ●

•